



Horaires et dates des épreuves du DNB après report des épreuves (canicule) et demandes de passage en septembre

publié le 25/06/2019 - mis à jour le 26/06/2019

Information reçue des autorités académiques mercredi 26 juillet 13h

Les demandes pour passer la session de septembre

 [18_19_rc_report_dnb_demande_inscription_session_remplacement](#) (PDF de 244.2 ko)

sont à transmettre au collège impérativement avant le 3 juillet avec les justificatifs, pour avis du chef d'établissement et envoi à la division des examens et concours avant le 5 juillet.

Il est indiqué que la session de septembre est ouverte aux **"candidats qui seront absents en raison d'un événement indépendant de leur volonté"**.

Au regard de l'intensité de la canicule annoncée, M. le Ministre de l'Éducation Nationale a décidé de reporter les épreuves écrites du diplôme national du brevet. Elles auront lieu lundi 1er et mardi 2 juillet, dates annoncées de la fin de l'épisode caniculaire. L'ordre des épreuves et les horaires restent inchangés.

 [18_19_rc_dnb_courrier_parents_gilles_horaires_epreuves_apres_report_canicule](#) (PDF de 125.8 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.